

A la date du 28 février COLLARD, qui a revu le ministre de la justice, fait savoir à Théodore Ignace de Lafontaine qu'il ne tardera pas à être élargi. C'est chose faite le 4 avril, mais les prévenus (à l'exception de PONCELET, de LANGERS et de quelques Flamands qui sont encore retenus à Ste-Pélagie) restent consignés dans la ville de Paris sous la surveillance de la police jusqu'après les élections.

Th. I. de Lafontaine loge chez les Collard; comme sa femme est sur le point d'accoucher et qu'il craint de n'être pas rentré à temps, il lui recommande de faire baptiser l'enfant par l'oncle-curé de Moutfort, l'amî ROSSIGNON « ou quelqu'autre » pris comme substituant « ne se refusant pas à nous rendre une nouvelle preuve d'amitié dans la présente conjoncture. » Le petit Jean François Nicolas Georges fut baptisé le 23. 4. 1799 mais mourut dans le courant de sa première année.

Le 4 mai 1799 le séjour forcé fut prolongé d'un mois. Cette fois-ci on retenait les Luxembourgeois à Paris à titres d'otages pour garantir la levée des conscrits.

Ce ne fut qu'après une séparation de six mois que Madame de Lafontaine et ses enfants purent enfin serrer dans leurs bras, à Luxembourg, leur époux et père dont la captivité avait fortement ébranlé la santé.

Dans l'espoir de pouvoir vivre tranquille avec sa femme et les six enfants qui lui restaient de douze, Th. I. de Lafontaine acquit la terre de Stadtbredimus. Le château, construit en 1724 à l'emplacement d'un ancien manoir féodal, avait appartenu entre autres aux VESQUE de Puttelage (20). L'avant-dernier propriétaire était la famille STOULTGEN qui se trouvait en de telles difficultés financiers qu'en 1769 le château et ses dépendances avaient été saisis pour être exploités par voie judiciaire. Après quelque vingt ans les immeubles furent vendus aux enchères. Mais l'acquéreur, le baron J. Fr. de MARSCHAL, « receveur général des subsides de S. M. l'empereur » ne put pas longtemps jouir de sa propriété, l'approche des armées révolutionnaires l'engageant à la vendre le 27. 10. 1802 à Th. Ignace de Lafontaine (21).

C'est au château de Stadtbredimus qu'en août 1792 avaient pris quartier pour 10 jours, lors du siège de Thionville, les comtes de Provence (futur Louis XVIII) et d'Artois (futur Charles X).

Comme l'a rapporté un illustre témoin oculaire (22) la résidence des princes constituait « le camp brillant et riche » tandis que celui « des troupiers », installé entre Stadtbredimus et Bous, était « indigent et obscur ».

A peine Théodore Ignace de Lafontaine eut-il passé deux ans à Stadtbredimus que le sort l'y frappa d'une manière tellement cruelle qu'encore de nos jours, dans la famille et dans la région, le souvenir est resté vivace d'un déplorable accident où Lafontaine perdit sa femme et ses 3 filles aînées.